



# DEVENIR MARIN PÊCHEUR

## CAPITAINE 200/CAPACITAIRE

### **PRÉROGATIVES :**

- Fonction de commandant (patron) en petite pêche et pêche côtière ;
- Fonction de capitaine sur navires de commerce de jauge brute inférieure à 200 UMS ou 100 tjb et ne s'éloignant pas de plus de 20 milles des côtes ;
- Fonction de chef mécanicien sur navire de puissance propulsive inférieure à 250 kW ;
- Fonction de capitaine polyvalent sur navire de commerce de jauge inférieure à 200 UMS ou 100 tjb, d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW et ne s'éloignant pas de plus de 20 milles des côtes.

### **CONDITIONS D'ADMISSION À L'ENTRÉE EN FORMATION :**

- Être âgé d'au moins 18 ans au 31 décembre de l'année de l'examen ;
- Être reconnu apte à la navigation par un médecin des gens de mer ;
- Être titulaire d'une attestation de natation équivalente au premier triton.

### **CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME :**

- Passer avec succès les épreuves de l'examen pour l'obtention du certificat ;
- Avoir suivi les contrôles en cours de formation ;
- Être titulaire du niveau d'enseignement médical 1 : les cours sont dispensés durant la période de formation.

### **CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU BREVET :**

- Être âgé d'au moins 20 ans ;
- Justifier de 12 mois de navigation effective.

Rythme hebdomadaire : 32,5 heures.

Durée de la formation : 16 semaines.

Epreuves d'examen : 3 jours.

### **RENSEIGNEMENTS**

**LYCEE PROFESSIONNEL MARITIME « Pierre Loti »**

1, rue Pierre Loti

BP 4

22 501 PAIMPOL Cedex

Tel : 02 96 55 30 90

Courriel : [lpm-paimpol@developpement-durable.gouv.fr](mailto:lpm-paimpol@developpement-durable.gouv.fr)

Site internet : [www.lycee-maritime-paimpol.fr](http://www.lycee-maritime-paimpol.fr)